



Paris, le 8 février 2005

Communiqué de presse

L'ordre des infirmiers : manipulation ou réelle intégration?

Après avoir consulté l'ensemble de ses administrateurs, la FNESI redéfinit ses positions sur le projet d'instance ordinaire pour les infirmiers.

La FNESI tient à réaffirmer **son avis favorable** à la **création d'un ORDRE DES INFIRMIERS** et ce pour les raisons suivantes :

Aujourd'hui, la FNESI est la seule organisation représentative des 80 000 étudiants en soins infirmiers.

Une fois diplômés, ceux-ci devront choisir pour se représenter, parmi une multitude de syndicats et d'associations, ce qui rend le choix difficile et décourageant. Preuve en est, les 4% de professionnels syndiqués et les 8% adhérents à une association. L'ordre permettra au même titre que la FNESI pour les étudiants, une **unicité de la représentation**.

L'Ordre permettra également le respect primordial des principes de déontologie, de moralité et des règles éthiques de la profession.

L'Ordre interviendra dans les actions de formation initiale et continue.

Or depuis cinq ans la FNESI travaille dans l'intérêt des étudiants en soins infirmiers, notamment sur ce domaine.

C'est donc pour cela que :

« la FNESI revendique sa place dans toute discussion concernant la formation et les étudiants en soins infirmiers au sein de l'Ordre. »

Et pour ce faire « la FNESI revendique pour tous les ESI, le droit à l'adhésion à l'ordre infirmier. »

La FNESI mettra tout en œuvre pour défendre ces motions

Contacts : Jérôme MALFAISAN (président) : 06 82 13 38 36
Mélodie CHESNEL (secrétaire générale) : 06 30 35 76 54